



COMPTE RENDU CSA DU 25 FEVRIER 2025

Ce mardi 2 février 2025 s'est tenu le 1^{er} CSA de l'année qui a démarré à 9h et s'est achevé peu avant 15h.

Suite à notre déclaration liminaire le Président a souhaité rappeler son attachement au dialogue social et au respect des droits de chacun. Il a cependant regretté que l'ordre du jour de cette instance traite de « cas particuliers et individuels ».

Nous concernant le droit à congé bonifié d'une centaine d'agents et à CMO de plus de 500 personnels ne sont pas des cas particuliers ni des situations individuelles.

Il est à noter que l'Administration n'a pas répondu à nos interrogations concernant les motivations conduisant aux refus des dates de congés bonifiés demandées.

Relevé des avis

Pour la promenade unique du QMA tout est quasiment calé et les ERIS seront en pré-alerte du 3 au 9 mars.

Un bilan de l'infra disciplinaire sera prochainement effectué sur le CP.

Pour l'Administration les taux d'occupation du CSL et de la SAS sont insuffisants.

Pour le CSL les magistrats vont être sensibilisés à cette question et pour la SAS avec la prise en main des affectations le taux d'occupation devra être de 100%.

Congés bonifiés

Après un groupe de travail constructif sur une charte locale de congés bonifiés les bonnes intentions étaient parties aux oubliettes et il a fallu ferrailer pour faire respecter les droits de nos collègues ultra-marins.

L'Administration a affirmé partager notre vision qu'un congé bonifié est un droit.

Nous avons dénoncé le chantage aux billets d'avion et avons été rejoint dans notre analyse par l'ufap.

Par ailleurs, alors qu'il y a 6 ans nous nous étions sentis seul et que l'on avait notamment refusé de signer la charte, car celle-ci posait des restrictions pour les fêtes de fin d'année, aujourd'hui l'ensemble des OS et l'Administration souhaitent appliquer les textes législatifs.

Une réunion se tiendra dans les mois qui viennent pour concrétiser les bonnes intentions de chacun.

Organigramme des sites pour le CEA

L'Administration a précisé les modalités de calcul des taux de couverture pour les affectations lors d'arrivées d'agents.

Pour FO Justice il n'y a pas de sujets et depuis de nombreuses années nous avons toujours défendu (contre vents et marées) un taux de couverture uniforme sur l'ensemble du CP.

Protocole incident et prise en charge CHU

L'Administration nous informe qu'un travail a été mené avec les services judiciaires afin d'apporter des réponses rapides pour les collègues victimes d'agressions et que les Directeurs devront contacter le CHU lorsque des collègues doivent subir des examens afin qu'ils bénéficient d'une meilleure prise en charge hospitalière.

Communication des éléments de détention avec les médias

L'administration s'est alarmée et était profondément touchée que la DAP apprenne par voie de presse le désastre sécuritaire nantais.

Nous concernant, nous conservons notre position rappelée dans notre déclaration liminaire, et nous nous félicitons que la DAP soit informée du contexte nantais.

Pour finir l'Administration nous menace de faire de la rétention d'informations si nous n'étions pas gentils.

Enfin bref.....

Fermeture du C2

Après une présentation du projet par le CE du QCD et l'officier de secteur l'ensemble des participants est conscient et unanime pour reconnaître que cette évolution est indispensable pour la gestion de la Détention.

Un point d'achoppement est le second agent du C2.

L'Administration souhaite que des agents « référents » du 12h détention couvre ce second poste.

FO Justice souhaite une équipe dédiée comme sur le reste du secteur car cela ferait par exemple une surcharge de travail administratif à l'agent de secteur et sur des équipes dédiées les automatismes et la connaissance de son binôme sont importants.

Par Ailleurs, trouver des volontaires de 12h détention n'est pas garanti.

Si l'ufap souhaite développer le surveillant acteur sur ce secteur et l'îlotage avec la possibilité de retirer une ressource pour FO Justice, si nous sommes favorables à une évolution de nos métiers, il est hors de question de réduire la couverture du bâtiment surtout sur un secteur nécessitant de prendre en charge un public difficile.

Le H et le C ne sont pas comparables et hors de question de retirer un agent.

Par ailleurs, face à la charge de travail FO Justice demande de prioriser à l'avenir un poste de brigadier-chef sur ce bâtiment pour soulager l'officier et une meilleure prise en charge du bâtiment lors des congés de l'officier de secteur.

Le chef d'établissement du QCD nous informe réfléchir à un soutien de l'officier en attendant de possibles arrivées.

L'ensemble des participants convient de la nécessité de ce projet mais décide de le finaliser avant de le mettre en place assez rapidement.

Service 12h classique du QCD

En raison du taux de couverture du QCD l'Administration souhaite réduire (ou maintenir) ce service à 13 agents jusqu'au 1^{er} septembre pour l'instant. Le service de fin d'année serait également modifié et les équipes tourneraient sur les colis de Noël.

Les agents ne seraient pas en heures négatives également afin d'éviter les heures perdues.

L'ufap a demandé que comme au QMA les jours de dépôt de colis de Noël soient réduits dans la mesure où le nombre de dépôt journalier ne justifie pas de gaspiller une ressource avec un agent attendant un hypothétique dépôt.

L'Administration va déterminer un jour de semaine pour les dépôts.

Turn-over ELSP

Nous avons fait remarquer que comparativement à d'autres établissements le turn-over de ce service nous laissait dubitatif.

Pour l'Administration il n'y a pas de sujet et ce sont uniquement les possibilités de mobilité interne et de meilleur rythme de travail qui expliquent « ce désamour ».

Par ailleurs les agents seront formés en mai pour les missions périmétriques et les OS se sont montrées sceptiques sur les locaux d'attente envisagés après interpellation.

Point sécurisation QI/QA

Des réflexions et des travaux en cours.

Pour le QA nous avons fait remarquer que les mouvements promenades, notamment de l'aile SMPR/QI/QD, nous interrogeait car l'encadrement ne peut pas toujours être présent.

Note sur la mise en œuvre du plan d'équité.....

Lors de la rédaction de cette note l'objectif était :

- reconnaissance des agents omniprésents et prise en compte de la manière de servir pour l'attribution de services plus favorables.
- volante pour les agents en absences injustifiées.
- sanctions administratives et financières pour le non-respect de transmission des documents ou AB1

-Pour les CMO justifiés et récurrents entretien afin d'échanger et trouver des solutions qui puissent permettre une présence plus assidue.
L'Administration balaie cette possibilité d'une seule main.
Interrogé sur leurs critères pour décider d'une volante la Direction botte en touche et donne carte blanche à ses collaborateurs pour la répression.
FO Justice a dénoncé cette porte ouverte à l'arbitraire et au clientélisme.

Service QSL

L'Administration confirme sa volonté que le quatorzième fantôme du QCD basculerait vers le CSL pour devenir le troisième agent de nuit et améliorer la sécurité des agents.

Travaux QD du QCD

En stand-by faute d'amiante, aucun calendrier de reprise des travaux.

SAS

Tant qu'il n'y aura pas un taux d'occupation à 100% et un vivier de candidats la doctrine SAS est mise entre parenthèses et les agents devront avaler des couleuvres.

SLP FO Justice CP Nantes
Le : 26/02/2025

